

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT**

Le lundi 10 février 2025 se tient à 15 h à la salle de conférence de la MRC du Granit, une séance du comité administratif de la MRC du Granit. Madame le préfet, Monique Phérvong Lenoir, préside la séance. Les maires ci-dessous énumérés participent à la rencontre :

Gaby Gendron Frontenac (Sect. Lac-Mégantic)
Julie Morin Lac-Mégantic (Ville de Lac-Mégantic)
Denis Poulin Saint-Ludger (Sect. Chaudière)
Denyse Blanchet Stratford (Sect. Parc de Frontenac)

À titre de greffière-trésorière et directrice générale de la MRC, j'agis comme secrétaire de l'assemblée. Madame Sarah Orichefsky m'assiste pour cette tâche.

Madame France Bisson, préfet-suppléante ainsi que monsieur Guy Brousseau, maire de la Municipalité de Saint-Augustin-de-Woburn, sont absents.

1.

QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la préfet constate le quorum, souhaite la bienvenue à chacun et procède à l'ouverture de la séance.

2.

ORDRE DU JOUR

C.A. 2025-13

ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE l'ordre du jour ci-dessous soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

	Sujets
1	Quorum et ouverture de l'assemblée
2	Ordre du jour
3	Procès-verbal, séance du 20 janvier 2025
4	Suivi aux procès-verbaux des dernières séances
5	Proposition – Comités consultatifs de la MRC
6	Vacances de la direction générale pour l'année 2025
7	Ressources humaines

7.1	Embauche – Conseiller.ère en développement culture et loisir
7.2	Embauche – Technicien.nne en prévention incendie
7.3	Embauche – Conseiller.ère stratégique en communication
7.4	Embauche – Préposé.es à l'accueil touristique
8	Retombées de Place aux jeunes du Granit
9	Frais de déplacement de la préfet
10	Prochaine séance du comité administratif
11	Varia
12	Période de questions
13	Levée de l'assemblée

3.

PROCÈS-VERBAL, SÉANCE DU 20 JANVIER 2025

C.A. 2025-14

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 JANVIER 2025

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 20 janvier 2025 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.

SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX DES DERNIÈRES SÉANCES

Aucun sujet à traiter.

5.

PROPOSITION – COMITÉS CONSULTATIFS DE LA MRC

Il est discuté du nombre important de comités et de la composition de certains d'entre eux. À la suite de tous les commentaires, il est convenu qu'une proposition soit faite lors d'un prochain comité administratif ayant pour but de revoir la composition des différents comités d'un point de vue stratégique en fonction des différentes collaborations et demandes des organismes et aussi pour analyser la quantité de comités, et ce, à la suite des prochaines élections de novembre 2025.

Il est proposé que le suivi des rencontres du COBARIC et du COGESAF soit dorénavant fait auprès du comité consultatif environnement plutôt que le conseil des maires. Les représentantes de ces deux comités ayant été nommées par le CCE puisque les sujets sont étroitement liés, il est donc plus logique qu'il en soit ainsi. Les maires seront donc informés lors de la prochaine séance du conseil des maires de ce changement.

6.

VACANCES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE POUR L'ANNÉE 2025

C.A. 2025-15

VACANCES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE POUR L'ANNÉE 2025

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a présenté aux membres du comité administratif de la MRC du Granit, une planification de ses vacances pour l'année 2025;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif de la MRC du Granit approuve la planification de vacances pour l'année 2025 de la directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.

RESSOURCES HUMAINES

Il a été discuté de la vision de la structure du développement.

7.1

EMBAUCHE – CONSEILLER.ÈRE EN DÉVELOPPEMENT CULTURE ET LOISIR

C.A. 2025-16

EMBAUCHE – CONSEILLÈRE EN DÉVELOPPEMENT CULTURE ET LOISIR

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a recommandé l'engagement de Mme Tess Perron-Laurin au poste de conseillère en développement – culture et loisir;

CONSIDÉRANT QUE la direction générale a procédé à l'engagement de Mme Tess Perron-Laurin au poste de conseillère en développement – culture et loisir, et ce, tel que prévu à la Politique de dotation;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif de la MRC du Granit entérine la décision de la direction générale et approuve l'engagement de Mme Tess Perron-Laurin au poste de conseillère en développement – culture et loisir, et ce, à compter du 17 février 2025.

QUE son salaire soit celui prévu à la grille salariale en tenant compte de l'expérience reconnue pour déterminer l'échelon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2

EMBAUCHE – TECHNICIEN.NNE EN PRÉVENTION INCENDIE

C.A. 2025-17

EMBAUCHE – TECHNICIENNE EN PRÉVENTION INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a recommandé l'engagement de Mme Mariem Dariss au poste de technicienne en prévention incendie;

CONSIDÉRANT QUE la direction générale a procédé à l'engagement de Mme Mariem Dariss au poste de technicienne en prévention incendie, et ce, tel que prévu à la Politique de dotation;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif de la MRC du Granit entérine la décision de la direction générale et approuve l'engagement de Mme Mariem Dariss au poste de technicienne en prévention incendie, et ce, à compter du 31 mars 2025.

QUE son salaire soit celui prévu à la grille salariale en tenant compte de l'expérience reconnue pour déterminer l'échelon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3

EMBAUCHE – CONSEILLER.ÈRE STRATÉGIQUE EN COMMUNICATION

J'informe les maires que le poste est présentement en affichage.

7.4

EMBAUCHE – PRÉPOSÉ.ES À L'ACCUEIL TOURISTIQUE

C.A. 2025-18

EMBAUCHES – PRÉPOSÉES À L'ACCUEIL TOURISTIQUE

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a recommandé l'engagement de Mesdames Katherine Rancourt et Coralie Doyon aux postes de préposées à l'accueil touristique;

CONSIDÉRANT QUE la direction générale a procédé à l'engagement de Mesdames Katherine Rancourt et Coralie Doyon aux postes de préposées à l'accueil touristique, et ce, tel que prévu à la Politique de dotation;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif de la MRC du Granit entérine la décision de la direction générale et approuve l'engagement de Mesdames Katherine Rancourt et Coralie Doyon aux postes de préposées à l'accueil touristique, et ce, pour la saison estivale 2025.

QUE son salaire soit celui prévu à la grille salariale en tenant compte de l'expérience reconnue pour déterminer l'échelon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.

RETOMBÉES DE PLACE AUX JEUNES DU GRANIT

Les maires ont reçu le bilan du projet de Place aux jeunes Granit pour l'année 2023-2024. L'organisme remercie la MRC du Granit pour son appui financier au projet, lequel a un impact considérable et dont les retombées en termes de nouveaux citoyens.nnes sont plus qu'importantes pour notre région.

9.

FRAIS DE DÉPLACEMENT DE LA PRÉFET

C.A. 2025-19

FRAIS DE DÉPLACEMENT DE LA PRÉFET – JANVIER 2025

CONSIDÉRANT QUE madame la préfet a déposé aux membres du comité administratif la liste de ses frais de déplacement pour le mois de janvier 2025 et que les maires les acceptent;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le comité administratif de la MRC autorise le paiement des frais de déplacement de madame la préfet pour le mois de janvier 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.

PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

La prochaine séance se tiendra conformément au calendrier adopté pour l'année 2025, soit le lundi 10 mars 2025. Un avis de convocation sera envoyé aux maires conformément à la loi.

11.

VARIA

Aucun sujet à traiter.

12.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'étant présente dans la salle, aucune question n'est posée.

13.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C.A. 2025-20

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE la séance du comité administratif du 10 février 2025 soit levée, il est 16 h 12.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monique Phérvong Lenoir
Préfet

Sonia Cloutier
Greffière-trésorière
Directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, greffière-trésorière de la Municipalité Régionale de Comté du Granit, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou aux surplus de la MRC, pour les dépenses votées à la séance du comité administratif de ce 10 février 2025, et ce pour les résolutions C.A. 2025-16, C.A. 2025-17, C.A. 2025-18 et C.A. 2025-19.

Sonia Cloutier
Directrice générale
Greffière-trésorière